

# Bruxelles en Direct

*La lettre d'information du Bureau Alsace – juillet août 2007*

## Les Niouz

Concours européen destiné aux jeunes citoyens

Lancement du site internet dédié à l'année européenne du dialogue interculturel

Ouverture des inscriptions pour les Open Days 2007

Inauguration d'une statue de Pierre Pfimlin au Parlement européen de Strasbourg

## Les politiques européennes

### AFFAIRES SOCIALES

Lancement du portail web de l'Alliance européenne pour les familles

Lancement d'une consultation sur de nouvelles mesures contre les discriminations

Premiers résultats du Conseil informel Social de Guimarães

Présentation d'une communication de la Commission européenne sur les inégalités salariales homme/femme dans l'UE

### AGRICULTURE

Suppression de la jachère en 2008

Communication sur le « bilan de santé » de la Politique agricole commune

Des aides pour promouvoir les produits agricoles

### CULTURE ET EDUCATION

Besoin de financement plus important pour le programme Erasmus Mundus

La bibliothèque numérique européenne franchit une étape au PE

Lancement d'une consultation visant à la modernisation des écoles

Les priorités 2008 de la Commission en matière de Culture et d'Education

### ECONOMIE ET COMPETITIVITE

Publication du 5<sup>e</sup> rapport d'évaluation des Services d'intérêt économique général

La Commission adopte un nouveau programme d'aide aux PME

Lancement d'une consultation sur un éventuel « Statut de société privée européenne »

### ENERGIE

Ouverture des marchés de l'énergie dans l'Union Européenne

Lancement d'une consultation sur l'élaboration d'une Charte des droits des consommateurs dans le domaine de l'énergie

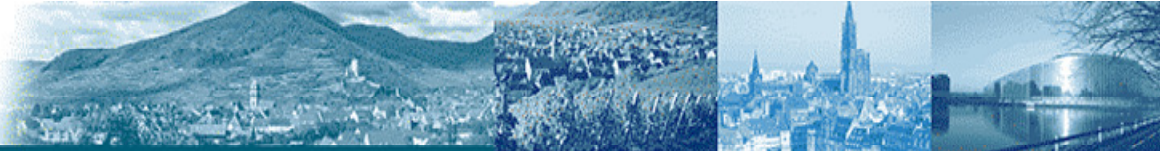
Retards dans les soumissions des plans d'action nationaux sur l'efficacité énergétique

La première Conférence internationale sur les biocarburants

Discussions au Parlement européen sur le plan d'action sur l'efficacité énergétique

### ENVIRONNEMENT

Présentation d'une communication sur le manque d'eau et les sécheresses



# Bruxelles en Direct

*La lettre d'information du Bureau Alsace – juillet août 2007*

## Les politiques européennes

### GOVERNANCE

Pas de référendum britannique sur le nouveau traité en vue  
Les eurodéputés favorables au mandat sur la CIG  
L'ARE demande le maintien des intérêts régionaux dans le Traité modificatif  
Publication d'une version multilingue consolidée de la législation communautaire  
Rapport sur la future composition du Parlement Européen  
Proposition d'un projet de budget 2008  
Commission : plusieurs nominations à des postes importants  
Les pistes de travail de la Présidence française

### JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES

La Commission va lancer son livre vert sur la préparation face aux risques biologiques  
Entrée des nouveaux Etats membres dans l'espace Schengen

### POLITIQUES REGIONALES

Préparation d'un plan d'action sur la cohésion territoriale  
Les conclusions de l'audit urbain européen

### RECHERCHE ET INNOVATION

Institut européen de technologie : le Parlement devrait rester ferme sur la question budgétaire

### SANTE

Adoption d'une directive relative aux dispositifs médicaux dans l'UE

### SOCIETE DE L'INFORMATION

Communication de la Commission en vue d'accélérer le déploiement de la télévision mobile en Europe

### TRANSPORT ET SERVICES

La libéralisation totale des services postaux est reportée au 1er janvier 2011  
Une première liste des projets du réseau transeuropéen de transport (RTE) pourrait être dressée à l'automne  
Interopérabilité des systèmes GPS et Galileo  
Le financement de Galileo ne doit pas remettre en cause le cadre financier pluriannuel actuel  
L'Italie et la France transmettent une demande conjointe pour le financement de la ligne TGV Lyon-Turin

### Concours européen destiné aux jeunes citoyens

La Commission européenne a lancé un concours destiné aux jeunes citoyens, afin de les sensibiliser aux actions de l'UE en matière de non-discrimination. Intitulé « l'Union européenne et la non-discrimination », ce concours s'adresse aux adolescents âgés entre 12 et 18 ans qui devront concevoir un poster illustrant l'idée de la non-discrimination dans l'Union européenne. Au niveau national, les œuvres feront l'objet d'une première sélection et les trois équipes lauréates seront invitées le 20 novembre à une cérémonie nationale de remise des prix. Les gagnants, pour leur part, seront invités à Bruxelles du 15 au 17 décembre. Les meilleurs travaux seront présentés sur les sites web des représentations de la Commission dans les Etats membres et sur le serveur Europa. La date limite d'inscription au concours est le 24 septembre et la date limite de remise des travaux au niveau national le 31 octobre.

Pour plus d'informations: <http://www.eurojeune.eu>

### Lancement du site internet dédié à l'année européenne du dialogue interculturel

La Commission européenne a lancé au mois de juillet la version préliminaire du site internet consacré à « EYID (European Year of Intercultural Dialogue) 2008 », l'année 2008 du dialogue interculturel. Les internautes peuvent y trouver la liste des activités culturelles qui seront organisées en 2008. Le site internet officiel sera lancé en novembre.

Pour plus d'informations : <http://www.interculturaldialogue2008.eu>

### Ouverture des inscriptions pour les Open Days 2007

Les inscriptions pour les « OPEN DAYS 2007 – Semaine européenne des régions et des villes » sont ouvertes depuis le 11 juillet, avec un choix de 150 séminaires et 15.000 places disponibles, à Bruxelles du 8 au 11 octobre. Le thème de cette année : « Faire d'un vœu une réalité: des régions et des villes créatrices de croissance et d'emploi ». Organisés par le Comité des Régions de l'UE et la DG Politique régionale de la Commission européenne, en partenariat avec plus de 200 régions, les OPEN DAYS 2007 réuniront des autorités politiques et autres décideurs aux niveaux national, régional ou local, des experts de la politique régionale et des représentants d'associations et de la société civile.

Programme et inscriptions sur : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/conferences/od2007/index.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/od2007/index.cfm)

### Inauguration d'une statue de Pierre Pflimlin au Parlement européen de Strasbourg

En marge de la session plénière du Parlement européen de juillet, la ville et le département du Bas-Rhin ont rendu hommage à Pierre Pflimlin, ancien maire de Strasbourg, qui a aussi été plusieurs fois ministre, président du Conseil en mai 1958, député européen pendant dix ans et président du Parlement européen de juillet 1984 à janvier 1987. Une statue érigée dans le parc de l'Orangerie, en face du Conseil de l'Europe, a été inaugurée. Cette cérémonie a été suivie d'un concert donné au Palais des Congrès, à l'issue duquel le maire de Strasbourg, Fabienne Keller, le ministre allemand de l'Intérieur Wolfgang Schäuble, le président du Parlement européen, Hans-Gert Pöttering, et l'ancien ministre français Pierre Méhaignerie ont rendu hommage à Pierre Pflimlin. A cette occasion, le bâtiment IPE III (ancien centre de presse) prendra également le nom de l'ancien président du Parlement européen. Un timbre illustré par Tomi Ungerer a été mis en vente le même jour.

## AFFAIRES SOCIALES

### Lancement du portail web de l'Alliance européenne pour les familles

La ministre fédérale allemande de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse, Ursula von der Leyen a ouvert le 2 juillet, en collaboration avec la Commission européenne et conformément à la demande du Conseil Social du 30 mai dernier à Bruxelles, un portail web de l'Alliance européenne pour les familles.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/employment\\_social/families](http://ec.europa.eu/employment_social/families)

### Lancement d'une consultation sur de nouvelles mesures contre les discriminations

La Commission européenne a lancé, le 4 juillet, une consultation en ligne sur la lutte contre les discriminations dans les Etats membres et à l'échelle de l'UE. Cette consultation publique aidera la Commission à préparer de nouvelles mesures afin d'étendre au-delà du marché du travail la lutte contre les discriminations fondées sur le sexe, la religion, les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Cette consultation comprend une consultation générale en ligne et une consultation ciblée sur les professionnelles. Elle est accessible du 4 juillet au 15 octobre 2007.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index_fr.htm)

### Premiers résultats du Conseil informel Social de Guimarães

La première réunion informelle des ministres de l'Emploi et des Affaires sociales de l'UE sous présidence portugaise, s'est tenue à Guimarães les 5 et 6 juillet 2007.

Dans le cadre des débats sur la flexicurité, les ministres ont abordé la question de la migration. Ils ont estimé indispensable d'avoir une vue globale de ce phénomène et insisté sur l'importance de l'intégration sociale des migrants dans la société d'accueil. Les ministres ont par ailleurs demandé de renforcer, dans la stratégie de Lisbonne, l'aspect inclusion sociale et se sont penchés sur la pauvreté des enfants et sur la situation des élèves qui quittent prématurément l'école. Les représentants des ONG sociales ont rappelé que 71 millions d'Européens vivent en situation et/ou en danger de pauvreté en Europe et mis en exergue la difficulté pour les personnes handicapées d'intégrer le marché de l'emploi. Signalons L'Allemagne a proposé d'organiser, la veille des élections européennes 2009, une journée de l'Europe sociale afin de lancer le débat concernant ces questions dans les parlements nationaux et au Parlement européen.

Pour plus d'informations : [http://www.eu2007.pt/UE/vFR/Reunioes\\_Eventos/Informais/Informalemprego.htm](http://www.eu2007.pt/UE/vFR/Reunioes_Eventos/Informais/Informalemprego.htm)

### Présentation d'une communication de la Commission européenne sur les inégalités salariales homme/femme dans l'UE

La Confédération européenne des syndicats (CES) reconnaît avec la Commission européenne que l'écart de rémunération entre hommes et femmes est causé par un grand nombre de facteurs et doit donc être traité par toutes les parties concernées et en particulier les Etats membres et les partenaires sociaux. Dans sa réaction à la communication présentée par la Commission le 18 juillet sur les écarts de salaires, la CES cite, parmi ces facteurs, la ségrégation de l'emploi et les stéréotypes, la sous-évaluation générale du travail des femmes, la répartition inégale du travail de prise en charge et du travail non rémunéré entre hommes et femmes à domicile, le cercle vicieux de la culture des longues heures de travail pour les hommes et du temps partiel pour les femmes.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

La CES souhaite aussi des mesures plus concrètes au niveau de l'UE, y compris la réintroduction d'un objectif et d'un calendrier spécifiques sur l'élimination de l'écart salarial dans la stratégie européenne pour l'emploi.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/employment\\_social/news/2007/jul/genderpaygap\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/news/2007/jul/genderpaygap_fr.pdf)

## AGRICULTURE

### Suppression de la jachère en 2008

Quinze ans après avoir institué les jachères obligatoires, la Commission européenne a décidé le 16 juillet de les supprimer, au moins pour l'année prochaine. À ce jour, 10 % des terres cultivables sont placées en jachère et subventionnées dans le cadre de la PAC, ce qui représente 1,1 million d'hectares en France et environ 3,5 millions en Europe. L'objectif est d'augmenter la production de céréales et de répondre à une demande exponentielle.

La mise en jachère obligatoire a toujours été considérée comme une variable d'ajustement de la production. Créée en 1992 par la PAC, la jachère devait répondre à une logique de surproduction. Celle-ci n'est plus d'actualité. Les stocks de céréales sont au plus bas depuis trente ans pour le maïs et douze ans pour le blé : les cours des matières premières comme le blé et le maïs sont au plus haut depuis dix ans.

En attendant, la France, la Pologne, l'Allemagne, l'Espagne et la Suède sont satisfaits de la proposition de Bruxelles, qui doit maintenant rédiger le nouveau règlement.

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1101&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

### Communication sur le « bilan de santé » de la Politique agricole commune

La Commission européenne prévoit d'adopter, le 20 novembre prochain, une communication lançant des pistes de réflexion sur le « bilan de santé » de la politique agricole commune (PAC). Les grandes lignes sont déjà connues : augmentation du découplage des aides directes et simplification des règles de versement de ces paiements, hausse du pourcentage de modulation obligatoire des aides pour renforcer la politique de développement rural, mesures transitoires avant la suppression, en 2015, des quotas de production de lait, ou encore le développement des instruments permettant aux agriculteurs de gérer les crises.

Après une période de consultation avec les Etats membres et les parties intéressées, la Commission compte adopter, au printemps 2008, des propositions concrètes sur les améliorations à apporter à la PAC, qui ne devraient pas remettre en cause l'accord du Conseil européen de Bruxelles, en octobre 2002, sur le plafonnement des dépenses agricoles de marché entre 2007 et 2013.

Pour plus d'informations : <http://www.senat.fr/europe/r18072007.html>

### Des aides pour promouvoir les produits agricoles

La Commission européenne a annoncé, le 10 juillet, avoir approuvé vingt-trois programmes soumis par onze Etats membres (Allemagne, France, République tchèque, Grèce, Espagne, Italie, Pays-Bas, Hongrie, Autriche, Pologne et Portugal) destinés à promouvoir la consommation, au sein de l'UE, de différents produits agricoles. Le total des fonds publics disponibles pour ces actions s'élève à 77,7 millions d'euros. Le budget communautaire y contribue à hauteur de 50%. Les programmes retenus concernent les produits biologiques, les produits agricoles de qualité, les produits laitiers, la viande de volaille, le vin, les fruits et légumes et le miel. Les programmes sont d'une durée de un à trois ans.

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1045&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## CULTURE ET EDUCATION

### Besoin de financement plus important pour le programme Erasmus Mundus

Selon un rapport d'évaluation d'experts indépendants paru le 2 juillet, le programme Erasmus Mundus a besoin de plus de financement pour réaliser son potentiel. Deux secteurs doivent particulièrement être renforcés : les fonds versés aux universités pour leur participation au programme et les aides octroyées aux étudiants européens qui suivent les masters Erasmus Mundus. Dans les deux cas, la faiblesse des crédits alloués réduit fortement le nombre potentiels de candidats.

La Commission européenne soutient pleinement ces deux recommandations et envisage de les prendre en compte dans les propositions qu'elle fera pour la prochaine phase du programme (2009-2013). Elle souhaite aussi étendre le programme aux doctorants.

Pour plus d'informations : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1081&type=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

### La bibliothèque numérique européenne franchit une étape au PE

Le projet de bibliothèque numérique européenne a franchi une nouvelle étape avec l'adoption du rapport d'initiative de Marie-Hélène Descamps (PPE-DE, France) en commission de la culture du Parlement européen, le 17 juillet. Sa création devrait faciliter l'accès de tous au patrimoine culturel européen sous la forme d'un point d'accès multilingue commun, souligne le rapport. Les eurodéputés recommandent une mise en place par étape, préconisant la numérisation, dans un premier temps, du matériel textuel et libre de droits, bien que l'objectif à terme soit de numériser également les contenus audiovisuels. La rapporteuse tient particulièrement à la constitution d'un comité directeur, s'appuyant notamment sur le groupe d'experts des Etats membres en la matière ainsi que le groupe d'experts de haut niveau créé par la Commission européenne.

Pour plus d'informations : [http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress\\_page/037-9199-197-07-29-906-20070716IPR09198-16-07-2007-2007-false/default\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/037-9199-197-07-29-906-20070716IPR09198-16-07-2007-2007-false/default_fr.htm)

### Lancement d'une consultation visant à la modernisation des écoles

La Commission européenne a lancé, le 19 juillet, une consultation publique intitulée « Des écoles pour le 21ème siècle » afin de recueillir des informations et des avis sur le développement et la modernisation des systèmes scolaires dans les Etats membres. L'objectif est de repérer les domaines dans lesquels une action communautaire s'avérerait efficace pour aider les Etats membres dans leurs efforts. La Commission encourage, de manière générale, la coopération et l'échange de données et de meilleures pratiques entre les Etats membres en matière d'éducation et de formation. Ces dernières années, le centre d'intérêt de cette coopération s'est orienté de plus en plus vers l'éducation scolaire, confrontée à plusieurs défis : abandons scolaires en augmentation, déficiences dans les aptitudes à la lecture, persistance des disparités entre les sexes pour l'étude de certaines matières (mathématiques et sciences). La date limite de dépôt des contributions est le 15 octobre 2007.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/dqs/education\\_culture/consult/index\\_en.html](http://ec.europa.eu/dqs/education_culture/consult/index_en.html)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## Les priorités 2008 de la Commission en matière de Culture et d'Education

Le Commissaire Jan Figel, en charge de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse, a présenté le 17 juillet, devant le Parlement européen, son programme de travail pour 2008. En voici un aperçu :

- ◇ le Commissaire a ainsi commenté le Livre blanc sur le sport, publié la semaine précédente ;
- ◇ il a également évoqué le lancement du programme de seconde génération Erasmus Mundus (2009-2013) ;
- ◇ le Commissaire s'est réjoui du consensus entre le Parlement et le Conseil à propos de l'Institut européen de technologie et espère un accord en première lecture sous présidence portugaise ;
- ◇ en ce qui concerne le cadre européen de qualifications, il est important, selon lui, d'améliorer les conditions pour la reconnaissance des qualifications, une question qui sera abordée lors du prochain Conseil des ministres prévu en novembre prochain ;
- ◇ M. Figel prévoit la publication en septembre d'un document jeunesse pour inciter les jeunes à être plus actifs, plus intégrés, plus présents sur le marché de l'emploi ;
- ◇ en matière de culture, la Commission juge nécessaire, d'établir un agenda qui se concentrera sur la diversité culturelle en Europe et les échanges entre citoyens, pour une meilleure compréhension mutuelle ;
- ◇ en prévision de l'année de la créativité et de l'innovation en 2009, M. Figel propose de suivre quelques principes afin de finaliser des propositions concrètes, comme l'utilisation de l'enseignement de la culture et l'apprentissage tout au long de la vie pour favoriser les compétences en matière d'innovation.

## ECONOMIE ET COMPETITIVITE

### Publication du 5<sup>e</sup> rapport d'évaluation des Services d'intérêt économique général

Le cinquième rapport d'évaluation, publié le 12 juillet, sur la performance des industries de réseau fournissant des services d'intérêt économique général met en évidence que ces industries ont encore tendance à rester hermétiques à la libre concurrence et qu'elles ne se caractérisent singulièrement pas une grande concentration des marchés. Le secteur des télécommunications mis à part.

Voici les principaux enseignements qui ressortent du rapport :

- ◇ l'accessibilité de ces services n'a pas évolué substantiellement ces dernières années ;
- ◇ la qualité des services garde toujours une marge de progrès ;
- ◇ les prix se caractérisent par une forte disparité selon les services (baisse significative pour les télécommunications, mais hausse importante en matière énergétique) ;
- ◇ le rapport note que l'emploi a généralement régressé dans les secteurs de l'électricité, du gaz et de l'eau, qu'il est demeuré globalement stable dans les services postaux et qu'il n'a progressé que de 0,6 % annuellement entre 1996 et 2003 (données de l'UE15) dans le secteur des transports.

### La Commission adopte un nouveau programme d'aide aux PME

La Commission européenne a adopté un programme intitulé « *Pour des PME propres et compétitives* » doté de 5 millions d'euros pour la période 2007-2013. Ce programme s'inscrit dans le cadre de Life+, l'instrument financier de l'Union pour la protection de l'environnement. La Commission précise que d'autres sources de financement pourront également être utilisées à cet effet, qu'il s'agisse du programme cadre pour l'innovation et la compétitivité (2007-2013) ou des Fonds structurels.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Le programme se décline en cinq points :

- mieux légiférer en ce qui concerne la formulation et la mise en œuvre des politiques ;
- prévoir des systèmes de gestion environnementale « sur mesure » plus accessibles, pour les PME ;
- offrir un soutien financier ciblé et établir un programme financier pluriannuel pour encourager les autorités publiques ou les réseaux de soutien aux entreprises à la mise en place d'initiatives en faveur de la production durable dans les PME ;
- développer une expertise locale en matière d'environnement pour les PME ;
- améliorer la communication et mieux cibler l'information.

Le programme sera mis en œuvre en coopération avec les Etats membres et les organisations de soutien aux PME, telles que les Euro Info Centres (EIC) et, à partir de 2008, le nouveau réseau de soutien aux entreprises et à l'innovation qui intégrera les services des EIC et des Centres relais innovation.

### Lancement d'une consultation sur un éventuel « Statut de société privée européenne »

La Commission européenne a lancé, le 20 juillet, une consultation publique sur les obstacles que rencontrent les entreprises - en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) - lorsqu'elles exercent des activités transnationales dans l'UE, et sur le contenu d'un éventuel Statut de société privée européenne. La Commission tiendra compte des réponses lors d'une prochaine analyse d'impact et dans une éventuelle proposition législative. Le questionnaire mis en ligne par la Commission se divise en deux parties :

- ◇ une première destinée aux entreprises et, en particulier, aux responsables de la gestion des PME et des grandes entreprises. Il leur est demandé de fournir des exemples des obstacles juridiques et autres que rencontrent les sociétés lorsqu'elles exercent une activité par l'intermédiaire d'un établissement (filiale ou agence) dans un autre État membre. Il leur est également demandé leur avis sur l'opportunité d'une nouvelle forme juridique européenne ;
- ◇ - une deuxième partie (plus juridique) qui vise à recueillir l'avis des intéressés sur le contenu d'un éventuel Statut. Les réponses à cette consultation doivent être envoyées à la Commission avant le 31 octobre.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/company/epc/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/company/epc/index_en.htm)

## ENERGIE

### Ouverture des marchés de l'énergie dans l'Union Européenne

Conformément aux directives 2003/54/CE et 2003/55/CE sur l'ouverture des marchés de l'énergie, tous les consommateurs européens, particuliers et entreprises, ont depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la possibilité de choisir librement leur fournisseur de gaz et d'électricité. Jusqu'à présent, seuls les grands consommateurs (entreprises) en avaient la possibilité. Treize Etats membres - Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande (seulement pour l'électricité), Italie (seulement pour le gaz), Irlande, Pays-Bas, Portugal (seulement pour l'électricité), République tchèque, Royaume-Uni et Suède (seulement pour l'électricité) - ont réussi à devancer l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet. Neuf Etats membres - Bulgarie, France, Hongrie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie - ont désormais rejoints en ouvrant à la fois à la concurrence leurs deux marchés.

Pour plus d'informations : <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l27005.htm>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## Lancement d'une consultation sur l'élaboration d'une Charte des droits des consommateurs dans le domaine de l'énergie

Pour pallier aux inquiétudes des consommateurs liées à la libéralisation des marchés de l'énergie, la Commission européenne a lancé, le 5 juillet, une consultation en vue d'élaborer une Charte des droits des consommateurs dans le domaine de l'énergie.

L'objectif de cette charte est d'offrir les informations nécessaires aux consommateurs pour leur permettre de choisir leur fournisseur de gaz ou d'électricité en connaissance de cause. La Commission a établi quatre objectifs essentiels sur lesquels la future Charte devrait se fonder :

- ◇ une protection plus efficace des citoyens vulnérables ;
- ◇ une meilleure information des consommateurs ;
- ◇ moins de paperasserie lors du changement de fournisseur ;
- ◇ une protection des consommateurs contre les pratiques de vente déloyales.

Le 28 septembre 2007 est la date limite de dépôt des dossiers.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/dgs/energy\\_transport/home/consultation/energy\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/energy_transport/home/consultation/energy_en.htm)

## Retards dans les soumissions des plans d'action nationaux sur l'efficacité énergétique

Le 6 juillet, seuls le Danemark et le Royaume-Uni avaient, en plus de la Finlande, ont remis leur plan d'action national contraignant pour l'efficacité énergétique. Les Vingt-sept Etats membres avaient, en théorie, jusqu'au 30 juin pour soumettre à la Commission leurs programmes pour atteindre l'objectif indicatif de 9% d'économie d'énergie d'ici 2016 fixé par la directive 2006/32/CE relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et les services énergétiques. Ferran Tarradellas, porte-parole du Commissaire à l'Energie Andris Piebalgs, a expliqué que la Commission pourrait, dans un certain laps de temps, envisager l'ouverture de procédures d'infraction contre les Etats membres fautifs si elle juge nécessaire de le faire. Pour le moment, la Commission préfère privilégier une approche souple sur ce dossier essentiel des économies d'énergie, pierre angulaire de sa politique dans le domaine de l'énergie. La Commission espère toutefois obtenir d'autres plans d'action nationaux dans les deux prochaines semaines.

## La première Conférence internationale sur les biocarburants

La première conférence internationale sur les biocarburants organisée par la Commission européenne, s'est tenue les 5 et 6 juillet à Bruxelles. Commissaires, ministres, industriels et ONG présents à cet événement ont plaidé pour un marché largement ouvert, mais ont souligné que le recours systématique aux carburants verts ne pouvait mettre en péril ni l'environnement, ni la sécurité alimentaire.

Si tous les intervenants sont d'accord pour reconnaître le potentiel des biocarburants, tant du point de vue énergétique, que du point de vue du développement économique et technologie, ils ont aussi souligné la nécessité d'un développement réellement « durable » de cette filière. Car le développement de biocarburants aura un impact important sur l'environnement (risques d'épuisement des sols, pression sur les ressources en eau, etc.), sans pour autant répondre nécessairement au défi du changement climatique (dépense d'énergie pour produire les biocarburants, transport des matières premières et du carburant vert, etc). D'où l'importance des normes de durabilité des biocarburants. Cette question a été longuement débattue, de nombreux intervenant soulignant ces normes devraient être reconnues au niveau international pour ne pas bloquer un marché émergent.

Pour plus d'informations : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1010&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## Discussions au Parlement européen sur le plan d'action sur l'efficacité énergétique

La commission parlementaire de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) du Parlement européen a commencé à débattre, le 17 juillet, du Plan d'action sur l'efficacité énergétique proposé par la Commission européenne en octobre 2006. Celui-ci propose une série de mesures visant à réduire de 20 % la consommation annuelle d'énergie primaire d'ici à 2020. Dans cette perspective, des actions prioritaires doivent être lancées immédiatement, suivies par d'autres tout au long des six années du Plan d'action. Tout en reconnaissant la nécessité d'une action immédiate, la rapporteuse Fiona Hall (ADLE, Royaume-Uni) voit une occasion de tester le Plan d'action dans la pratique, grâce au délai imposé par les débats au PE. La discussion du rapport Hall, qui doit encore être élaboré, commencera peu après les vacances d'été.

## ENVIRONNEMENT

### Présentation d'une communication sur le manque d'eau et les sécheresses

Mentionnant l'augmentation considérable du nombre et de l'intensité des épisodes de sécheresse au cours des 30 dernières années, la Commission a présenté une communication sur le manque d'eau et les sécheresses le 18 juillet. Les réponses de l'UE au manque d'eau et à la sécheresse entrent dans le cadre des efforts globaux d'adaptation au changement climatique. Dans une série de recommandations et d'options stratégiques, la Commission propose plusieurs mesures, telles que :

- ◇ la fixation de prix élevés et des mesures de conservation ;
- ◇ la stricte mise en place du principe du pollueur-payeur au niveau européen ;
- ◇ la mise en place de programmes de mesure plus strictes, destinés à augmenter la surveillance de la consommation d'eau ;
- ◇ l'installation de dispositifs permettant d'économiser l'eau au niveau des douches, des éviers et des toilettes figurent également parmi les priorités de la communication ;
- ◇ la mise en place d'une nouvelle infrastructure d'approvisionnement en eau est perçue comme une solution de dernier recours par la Commission qui place cette possibilité en bas de la hiérarchie suggérée pour gérer le manque d'eau.

Aucune nouvelle loi n'a été proposée dans la communication. Pour plus d'informations : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1121&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

## GOUVERNANCE

### Pas de référendum britannique sur le nouveau traité en vue

Si le mandat de négociation pour la conférence intergouvernementale (CIG) approuvé par le Conseil européen de juin est scrupuleusement respecté, le futur nouveau traité de l'UE ne nécessitera pas de référendum au Royaume-Uni, a déclaré lundi le Premier ministre britannique le 9 juillet. Par conséquent, le gouvernement britannique fera en sorte qu'au cours de la CIG qui sera lancée le 23 juillet prochain, le moindre détail des dérogations obtenues dans le mandat soit repris tel quel dans le traité final. L'opposition conservatrice et une grande partie des médias eurosceptiques au Royaume-Uni réclament cependant un référendum. José Sócrates, pour sa part, a réitéré sa volonté de boucler les négociations sur le traité lors de la réunion informelle des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE les 18/19 octobre à Lisbonne sans rouvrir le mandat de négociation.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## Les eurodéputés favorables au mandat sur la CIG

En adoptant le 11 juillet par 526 voix pour, 138 voix contre et 26 abstentions, le rapport de Jo Leinen (PSE, Allemand), le Parlement a donné son avis favorable au lancement de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des Traités. S'il salue le fait que le mandat préserve en grande partie la substance du traité constitutionnel, le PE confirme aussi les réserves déjà émises. Les députés regrettent, en les listant, que ce mandat implique l'abandon de certains éléments importants sur lesquels il y avait eu accord au cours de la CIG de 2004. Pour la plupart des députés, ce compromis est le prix à payer pour avancer, mais nombreux ont été les avis critiques exprimés lors du débat sur le déroulement et le résultat du Conseil européen de juin, qui, selon certains, préfigure d'un traité illisible.

Pour plus d'informations : <http://www.europolitique.info/xg/europolitique/institutions/reforme/204860.jsessionid=EA83BED01353874C1256EF489CB2F5FD>

## L'ARE demande le maintien des intérêts régionaux dans le Traité modificatif

A l'occasion de l'ouverture, lundi 23 juillet, de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des traités, le Président de l'Assemblée des Régions d'Europe (AER) et de la Région Friuli-Venezia-Giulia (Italie), Riccardo Illy, a lancé un appel pressant aux représentants européens pour qu'ils assurent que les intérêts des Régions soient sauvegardés dans le nouveau Traité modificatif. L'AER travaillera en étroite coopération avec la CIG et s'assurera que les engagements faits par les Etats membres dans le mandat de négociation adopté lors du Conseil européen de juin en ce qui concerne l'inclusion de la dimension régionale dans la réforme du Traité soient respectés. Pour plus d'informations : <http://www.a-e-r.org/fr/presse/2007/2007072001.html>

## Publication d'une version multilingue consolidée de la législation communautaire

L'Office des publications de l'UE a achevé la consolidation de la législation secondaire (« acquis communautaire ») dans 19 des 20 langues qui étaient déjà officielles avant l'élargissement de 2007. L'objectif de rendre le droit communautaire à la fois transparent et accessible s'inscrit dans le plan d'action « Mieux légiférer ». Dans cet esprit, les dispositions en vigueur dans l'UE ont été refondues en moins de 3000 actes législatifs. Ces textes n'ont pas de valeur juridique mais donnent une vue d'ensemble actualisée en continu de la législation communautaire en vigueur. Donnant un résumé clair de la législation sous une forme immédiatement utilisable, les actes consolidés peuvent être d'une grande utilité aussi bien pour les citoyens que pour les entreprises et les administrations. La législation est proposée dans 19 langues.

Pour plus d'informations : [http://eur-lex.europa.eu/fr/legis/avis\\_consolidation.htm](http://eur-lex.europa.eu/fr/legis/avis_consolidation.htm)

## Rapport sur la future composition du Parlement Européen

Alain Lamassoure (PPE-DE, France) et Klaus Hänsch (PSE, Allemagne) sont chargés du futur rapport du Parlement sur la réduction du nombre d'eurodéputés d'ici 2009, selon une décision des chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de juin.

Actuellement, les députés européens sont 785. Les co-rapporteurs devront trouver une solution pour réduire ce nombre à 750, en donnant d'un côté et prenant de l'autre. L'Allemagne devra ainsi perdre au moins trois députés pour arriver au seuil maximal des 96 et Malte un député pour parvenir au seuil minimal des 6. De plus, l'Espagne et la Pologne pourraient obtenir plus que leurs 54 membres actuels et la France en perdre six (elle en a 78). Toute la question sera de savoir si le nombre de futurs représentants croates sera pris en compte dans les 750. Si c'était le cas, il faudrait en prévoir entre 12 et 14. Les conséquences se feraient alors d'autant plus sentir sur la répartition des sièges. Alain Lamassoure doute des possibilités de réussite de ce rapport car le sujet est très sensible et le concept de proportionnalité dégressive complexe.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

### Proposition d'un projet de budget 2008

Le Conseil des ministres des Finances de l'UE est parvenu, le 13 juillet à Bruxelles, à un accord unanime sur la première lecture du projet de budget 2008. Celle-ci prévoit 128,401 milliards d'euros de crédits d'engagement (+1,4 % par rapport au budget 2007) et 119,410 milliards d'euros de crédits de paiement (+3,4 % par rapport à 2007), soit 0,95 % du revenu national brut de l'Union. Le Conseil a donc suivi le vote du Comité budgétaire du 5 juillet. La présidence portugaise s'est félicitée de ces résultats et reste convaincue que le Conseil parviendra à adopter un budget 2008 permettant de financer politiques et priorités de l'Union. Le Parlement et la Commission se sont montrés nettement moins optimistes face à un projet de budget jugé rigoureux. La Commission pourrait faire des propositions d'ici la fin de l'année. Le Parlement procédera à sa première lecture sur le projet de budget 2008, le 25 octobre.

Pour plus d'informations : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/europe/c-rendus/c0003.asp>

### Commission : plusieurs nominations à des postes importants

La Commission européenne a procédé, le 18 juillet, à une série de nominations à des postes importants : L'Italienne Paola Testori-Coggi (54 ans) occupera les fonctions de directeur général adjoint de la DG santé et protection des consommateurs (DG SCANO). Le Finlandais Antti Peltomäki sera directeur général adjoint de la direction générale Société de l'information et médias (DG INFSO). Le Français Hugues Mingarelli a été nommé au poste de directeur général adjoint à la direction générale des relations extérieures (DG RELEX). Le Portugais João Aguiar Machado est nommé directeur général adjoint à la DG RELEX, en charge des relations avec l'Asie et l'Amérique latine. La fonctionnaire d'origine slovaque Katarína Mathernová occupera le poste de directeur général adjoint de la politique régionale (DG REGIO). Enfin, le Britannique Nicholas David Bearfield (42 ans) a été nommé directeur de l'Office européen de sélection du personnel (EPSO).

### Les pistes de travail de la Présidence française

Le secrétaire d'Etat français aux affaires européennes, Jean-Pierre Jouyet, a dessiné, le 17 juillet, les contours du programme de travail de la Présidence française au second semestre de l'année prochaine. Voici les quatre thèmes qui devraient alimenter les débats à partir du premier juillet 2008 :

- ◇ la croissance, la compétitivité et la politique de l'emploi. La France entend contribuer à la poursuite de la stratégie de Lisbonne, renforcer la croissance potentielle en Europe et instaurer un dialogue plus équilibré entre les aspects de politique budgétaire et monétaire ;
- ◇ le renforcement de la sécurité et de l'indépendance énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique ;
- ◇ l'Europe du futur : ce volet concerne la recherche, les projets scientifiques, la capacité des PME à se développer, des projets industriels comme Galileo, mais surtout l'Europe des nouvelles générations ;
- ◇ l'influence de l'Europe dans le monde : intensifier la politique européenne de voisinage (PEV), dans le cadre de laquelle la France entend poursuivre la stratégie européenne avec l'Asie centrale mais aussi se pencher vers le sud.

### JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES

#### La Commission va lancer son livre vert sur la préparation face aux risques biologiques

Le 11 juillet, la Commission européenne a adopté un livre vert sur la préparation à la menace biologique. Celui-ci vise à susciter un débat et à engager un processus de consultation au niveau européen sur la manière de réduire les risques biologiques et de renforcer les capacités de préparation et de réaction.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

A ce stade, la Commission estime qu'il est préférable de ne pas légiférer davantage dans ce domaine vu le nombre de législations déjà présentes dans les transports et en matière de contrôles. Elle estime qu'il faut plutôt privilégier les mécanismes du type évaluations des pairs, campagnes de sensibilisation et soutiens financiers pour la mise en œuvre de futures activités dans ce domaine. De la même manière que le travail prévu dans le cadre de la protection des infrastructures critiques, la Commission dit vouloir laisser une ample marge de manœuvre aux Etats membres concernant la conduite de toute action à venir.

Pour plus d'informations : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1065&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

### Entrée des nouveaux Etats membres dans l'espace Schengen

Les ministres de l'Intérieur de 14 pays de l'UE ont confirmé vendredi 20 juillet, à Bratislava, leur souhait de voir les pays qui ont rejoint l'UE en 2004 intégrer avant la fin du mois d'août la version actuelle du système d'information Schengen (SIS1+), ce qui devrait leur permettre d'entrer comme prévu dans l'espace Schengen à la fin du mois de décembre 2007. Neuf pays sont actuellement en lice pour rejoindre l'espace sans frontière : la République tchèque, la République slovaque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovénie. Le feu vert permettant à ces Etats de rejoindre l'espace Schengen dépendra formellement d'une évaluation positive de leur capacité à contrôler leurs frontières extérieures, ainsi que de leur capacité à intégrer la base de données informatique commune aux pays Schengen - « Système d'information Schengen » - qui relie leurs autorités (police, gendarmerie, justice, douanes).

## POLITIQUES REGIONALES

### Préparation d'un plan d'action sur la cohésion territoriale

L'avenir de la politique de cohésion était au cœur des travaux de la session plénière du Comité économique et social européen (CESE) le 11 juillet à Bruxelles. La Commissaire Danuta Hübner était venue présenter aux conseillers économiques et sociaux européens les tenants et aboutissants du 4ème rapport sur la cohésion économique et sociale. Ce rapport sur la cohésion économique et sociale met en avant les différents défis auxquels cette politique devra faire face : le défi démographique, le défi des changements de notre structure économique, le défi du changement climatique, le défi des capacités de formation et le défi des disparités régionales.

Par ailleurs et à la demande de la Présidence portugaise de l'UE, Mme Hübner prépare actuellement un plan d'action sur la cohésion territoriale, lequel devrait être adopté lors du Conseil informel des ministres de l'aménagement du Territoire et du développement régional de l'UE aux Açores, le 24 novembre 2007. Dans cette optique, la Commission a envoyé aux Etats membres un questionnaire leur demandant de définir le concept de cohésion territoriale, dans leur contexte propre. Ce document de consultation servira de base pour la préparation du rapport de progrès pour 2008 sur l'impact territorial.

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=CES/07/71&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

### Les conclusions de l'audit urbain européen

Cet audit a été mené à l'initiative de la direction générale « Politique régionale » de la Commission. Coordinés par Eurostat, 27 offices statistiques nationaux ont participé à la collecte de données sur plus de 300 variables décrivant la qualité de vie dans les villes européennes. Le rapport intitulé « l'état des villes européennes » qui en est résulté constitue l'étude la plus complète sur les villes d'Europe.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Cette étude s'appuie sur un corpus unique de statistiques urbaines et analyse en profondeur les données démographiques, économiques et sociales, indique la Commission. Les principales conclusions sont :

- ◇ les villes sont moteurs de croissance : dans les villes de plus d'un million d'habitants, le PIB par tête est supérieur de 25% à celui de l'ensemble de l'UE et de 40% au PIB national moyen ;
- ◇ en matière d'emploi, il existe un paradoxe dans les villes européennes en ce sens que les citoyens ne profitent pas toujours des opportunités offertes malgré la forte concentration des emplois dans les villes ;
- ◇ les zones défavorisées sont les plus touchées par le chômage ;
- ◇ le secteur des services est de loin la première source d'emploi ;
- ◇ le niveau de formation des citoyens est de loin plus élevé qu'en milieu extra urbain.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/urban2/audit\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/urban2/audit_fr.htm) et [www.urbandaudit.org](http://www.urbandaudit.org)

## RECHERCHE ET INNOVATION

### Institut européen de technologie : le Parlement devrait rester ferme sur la question budgétaire

Les députés européens veulent maintenir la pression sur le Conseil des ministres pour que celui-ci se montre plus souple dans la négociation du financement de l'Institut européen de technologie (IET). Le projet de création de cet Institut a été approuvé le 9 juillet par la commission de l'industrie du PE, qui a adopté, en première lecture, le rapport de Reino Paasilinna (PSE, Finlande). Selon lui, la Commission a proposé un budget peu réaliste alors que le Conseil est officiellement favorable à l'établissement de l'IET.

La question est de savoir d'où viendront les 308,7 millions d'euros prévus pour l'Institut sur 2008-2013. Comme rien n'est prévu dans les perspectives financières 2007-13 de l'UE, la Commission a proposé que ce financement soit pris sur les marges budgétaires non allouées. Le Parlement y est peu favorable et souhaite plutôt des contributions des Etats membres. Le Conseil s'oppose bien sûr fermement à cette solution.

Pour plus d'informations : <http://cordis.europa.eu/fetch?>

[CALLER=NEWS\\_INNO\\_FR&ACTION=D&DOC=15&CAT=NEWS&QUERY=1186191533095&RCN=28017](http://cordis.europa.eu/fetch?CALLER=NEWS_INNO_FR&ACTION=D&DOC=15&CAT=NEWS&QUERY=1186191533095&RCN=28017)

## SANTE

### Adoption d'une directive relative aux dispositifs médicaux dans l'UE

Le Conseil de l'UE a formellement adopté, le 23 juillet, la directive modifiant trois directives relatives aux dispositifs médicaux dans l'UE : la Directive 90/385/CEE sur les dispositifs médicaux implantables actifs, la Directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux et la Directive 98/8/CE sur la mise sur le marché des produits biocides. Conseil, Parlement européen et Commission européenne avaient trouvé un compromis en mars dernier. La nouvelle directive vise à ajuster le champ d'application des législations précédentes, à les adapter à des normes de sécurité renforcées et à améliorer la commercialisation et la circulation de ces dispositifs dans l'UE. Pas moins de 7 000 entreprises européennes sont actives dans ce secteur, employant quelque 350 000 personnes. Les législations européennes en vigueur, rapidement déphasées, requéraient une vaste remise à jour. Très attendue, la nouvelle législation sera transposée par les Etats membres mi-2008.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/dgs/health\\_consumer/dyna/press\\_room/index\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/dgs/health_consumer/dyna/press_room/index_en.cfm)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## SOCIETE DE L'INFORMATION

### Communication de la Commission en vue d'accélérer le déploiement de la télévision mobile en Europe

La Commission a présenté, mercredi 18 juillet à Bruxelles, sa communication sur le "renforcement du marché intérieur pour la télévision mobile". Cette communication qui participe à la stratégie européenne pour la télévision mobile identifie les facteurs clés de cette industrie prometteuse. Voici les trois facteurs qu'a identifiés la commission afin de favoriser le succès de la télévision mobile :

- ◇ Normes et interopérabilité : la Commission doit préparer l'inscription du DVB-H sur la liste des normes de l'UE publiée au Journal officiel de l'Union européenne, encourageant ainsi officiellement son utilisation dans les 27 Etats membres. De plus des propositions seront soumises en 2008 afin de rendre obligatoire l'utilisation du DVB-H.
- ◇ Spectre radioélectrique : la communication souligne la nécessité d'une stratégie communautaire concernant la partie du spectre qui sera libérée lors passage de la télévision analogique traditionnelle à la télévision numérique.
- ◇ Un environnement réglementaire favorable : la Commission estime que la télévision mobile est un service naissant et qu'en tant que tel, il doit bénéficier d'un cadre réglementaire allégé.

Pour plus d'informations : <http://www.touteurope.fr/index.php?&id=63&cmd=FICHE&uid=2093&cHash=1470ed74e>

## TRANSPORTS ET SERVICES

### La libéralisation totale des services postaux est reportée au 1er janvier 2011

Le Parlement européen a approuvé, le 11 juillet, la libéralisation totale des services postaux tout en repoussant cette ouverture à la concurrence au 1<sup>er</sup> janvier 2011. En effet, à l'issue d'un compromis entre les principaux groupes politiques, le Parlement a estimé que les Etats membres avaient besoin d'un délai supplémentaire pour en définir les modalités de financement.

Le projet de directive, soumettant à la concurrence les plis de moins de 50 grammes, dernier monopole laissé aux opérateurs nationaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, a été adopté en première lecture par cinq cent douze voix contre cent cinquante-six et douze abstentions. Il doit maintenant être soumis aux Etats, mais le Conseil étant divisé, une adoption dès la première lecture apparaît cependant peu probable.

Pour plus d'informations : [http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress\\_page/056-8955-190-07-28-909-20070706IPR08902-09-07-2007-2007-true/default\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/056-8955-190-07-28-909-20070706IPR08902-09-07-2007-2007-true/default_fr.htm)

### Une première liste des projets du réseau transeuropéen de transport (RTE) pourrait être dressée à l'automne

Une première liste des projets du réseau transeuropéen de transport (RTE) éligibles à un financement communautaire dans le cadre du nouveau programme de travail pluriannuel de subventions RTE pourrait être dressée d'ici la mi-octobre, a indiqué le porte parole de Jacques Barrot, le commissaire européen en charge des Transports, le 18 juillet. Pour rappel, quatre appels à propositions ont été lancés le 25 mai (JO C115), auxquels les Etats membres ont du répondre pour le 20 juillet au plus tard. Ils concernent tous les projets prioritaires du RTE – à l'exception des autoroutes de la mer qui feront l'objet d'un appel à propositions séparé - ainsi que les projets concernant la nouvelle génération de gestion du trafic aérien (SESAR), les systèmes de transport intelligents pour la route, et le système européen de gestion du trafic ferroviaire (ERTMS).

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/ten/index\\_fr.html](http://ec.europa.eu/ten/index_fr.html)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

**Interopérabilité des systèmes GPS et Galileo**

Conformément à l'accord de coopération signé en juin 2004, les Etats-Unis et l'Union européenne sont parvenus, le 26 juillet, à garantir la compatibilité et l'interopérabilité de leurs systèmes de radionavigation par satellite en s'accordant sur l'utilisation d'un signal civil commun. Les signaux L1C de la prochaine version (IIIA) du GPS américain et L1F du projet Galileo utiliseront les mêmes gammes de fréquences (multiplexed binary offset carrier) et les récepteurs MBOC pourront capter les deux signaux.

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1180&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=fr>

**Le financement de Galileo ne doit pas remettre en cause le cadre financier pluriannuel actuel**

En évoquant, le 10 juillet, les aspects liés au financement du projet européen de radio navigation par satellite, le Conseil Ecofin s'est dans sa grande majorité prononcé contre une réouverture des perspectives financières pour sortir Galileo de l'impasse. Parmi les Etats membres qui sont intervenus, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni, mais aussi la France et la Finlande ont indiqué qu'il ne fallait pas augmenter le plafond des perspectives financières et que tout financement supplémentaire devait se faire dans le cadre financier actuel. La Pologne a refusé toute charge supplémentaire pour les budgets nationaux, mais est également contre toute modification des plafonds des perspectives financières. Les ministres des Finances reviendront sur la question si nécessaire, mais le sujet reviendra en priorité sur la table des ministres des Transports.

Pour plus d'informations : [http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ecofin/95206.pdf](http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ecofin/95206.pdf)

**L'Italie et la France transmettent une demande conjointe pour le financement de la ligne TGV Lyon-Turin**

La France et l'Italie ont transmis, le 20 juillet, une demande conjointe auprès de l'Union européenne de 725 millions d'euros destinés au financement de 2007 à 2013 de la partie commune de la future liaison ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin. Le ministre français de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo, et le ministre italien des Infrastructures, Antonio di Pietro, ont précisé que le coût total sur les six prochaines années de la partie commune de la liaison ferroviaire était évalué à 2,75 milliards d'euros, dont 725 millions pourraient provenir de fonds européens, soit près de 30% du coût total. L'Italie a demandé 494 millions d'euros et la France 231. La Commission, qui a déjà reçu d'autres demandes de financement, doit prendre la décision en automne prochain.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## LA PRESIDENCE PORTUGAISE DE L'UE

Le Portugal assure depuis le 1er juillet la Présidence semestrielle de l'Union européenne. Le calendrier de la Présidence laisse apparaître deux événements majeurs :

- ◇ un sommet informel les 18/19 octobre à Lisbonne, lors duquel la Présidence espère pouvoir conclure la Conférence Inter Gouvernementale sur le nouveau Traité modificatif de l'UE ;
- ◇ un Conseil européen formel les 13/14 décembre à Bruxelles.

### Les priorités de la Présidence portugaise de l'UE

Voici une vue d'ensemble, par axe thématique, des dossiers prioritaires que la présidence portugaise souhaite traiter.

#### a) Affaires sociales

Les ministres du travail et des affaires sociales débattront sur les sujets de préoccupation de la présidence portugaise, que sont la **responsabilité sociale** (la lutte contre la pauvreté et en faveur de l'égalité des genres), **l'emploi et l'immigration** (tenue de négociations en faveur d'une démarche plus réaliste en matière d'immigration légale), la **flexicurité et la stratégie européenne de l'emploi** (renforcer l'intégration du modèle social européen dans la stratégie de Lisbonne), la **qualification et l'emploi chez les jeunes et les citoyens du troisième âge**, **L'équilibre vie privée/vie professionnelle et le droit du travail**.

#### b) Agriculture

Le Portugal espère amener les Etats membres à un accord politique, en décembre, sur la **réforme de l'organisation commune de marché (OCM) du vin**. La Présidence compte aussi boucler en octobre la négociation sur l'amélioration du régime de **restructuration dans le secteur du sucre et du lait** et espère lancer, lors du Conseil de fin novembre, un premier débat sur le bilan de santé de la Politique agricole commune (PAC), lors du Conseil du 26 novembre. Enfin, le Portugal souhaite mettre l'accent sur la sécurité alimentaire, en évoquant la politique communautaire en matière de santé animale et les nouvelles règles de traitement des sous-produits animaux. La réunion informelle des ministres européens de l'Agriculture aura lieu du 16 au 18 septembre à Porto.

#### c) Economie et Compétitivité

Les ministres de l'économie débattront sur les sujets de préoccupation de la présidence portugaise :

##### Politique de PME :

Le Portugal prétend, durant sa Présidence, conclure le procès de révision intermédiaire de la politique des PME, débutée en 2005 avec la communication « Appliquer le programme communautaire de Lisbonne – Moderniser la politique des PME pour la croissance et l'emploi », qui permet un encadrement cohérent pour les différents instruments de politique de l'entreprise et prétend contribuer pour l'intégration du principe « Think Small First » dans toutes les politiques de l'UE.

##### Politique industrielle :

L'objectif politique est de conclure le processus de révision intermédiaire de la politique industrielle, sur la base de la communication présentée par la Commission sur ce sujet le 4 juillet 2007.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Marché interne :

Le Conseil européen de printemps a invité la Commission à lui soumettre un réexamen ambitieux et englobant du marché unique, aussitôt que possible, dans la seconde moitié de 2007.

**d) Education et culture**

Le Portugal a présenté, le 7 juillet devant le Parlement européen, ses priorités de travail en matière d'éducation et de culture.

Education :

l'apprentissage tout au long de la vie est au centre des préoccupations ;

- ◇ la présidence fait aussi valoir l'importance de l'éducation comme facteur d'intégration pour les populations immigrées, en particulier l'apprentissage des langues ;
- ◇ plus de convergence en matière d'éducation pour aller au-delà des objectifs de 2010 ;
- ◇ organisation de plusieurs conférences, notamment sur la formation des professeurs, les nouvelles missions des écoles, l'apprentissage formel et informel ;
- ◇ réforme et modernisation des universités, d'une part, et renforcement de la mobilité des étudiants et des enseignants, d'autre part ;

la Présidence lancera un débat sur les défis du programme ERASMUS et la nécessité d'élargir la base sociale de la mobilité des étudiants en Europe.

Culture :

Grâce au dernier Sommet de printemps qui a reconnu officiellement, pour la première fois, l'importance des industries du secteur culturel pour la réalisation des objectifs de Lisbonne, la Présidence voit 2007 comme le point de départ d'un nouveau cycle. Dans cette optique, elle accordera une importance toute à la communication de la Commission sur le rôle de la culture dans le processus de construction européen ; le rapprochement de l'Union européenne avec d'autres régions du monde, en particulier avec l'Asie, en matière culturelle ; le lancement d'une campagne de sensibilisation en vue de préparer « 2008, l'année du dialogue interculturel ».

**e) Energie**

La Présidence souligne que la politique énergétique doit être étroitement liée à la croissance économique et à la protection de l'environnement. Dans ce contexte, ses priorités sont :

**le marché intérieur du gaz et de l'électricité** : finaliser un accord sur le troisième paquet de libéralisation dans le domaine de l'électricité et du gaz. Les autres priorités seront la coordination entre régulateurs nationaux, l'investissement, le fonctionnement du réseau, les échanges transfrontières d'électricité ;

**les sources d'énergie renouvelables** : atteindre l'objectif du Conseil européen de printemps (produire 20 % d'électricité à partir de renouvelables en 2020) ; le Portugal espère présenter d'ici la fin de l'année des objectifs et des modes de distribution individuels entre Etats membres ;

**un plan technologie pour l'énergie** : stimuler la recherche sur l'efficacité énergétique, la production d'électricité distribuée, les petits réseaux de distribution, les technologies au charbon propre, la chaleur et le refroidissement combinés.

**la dimension externe de la politique de l'énergie** : la présidence envisage un partenariat stratégique pour l'énergie lors du Sommet UE-Afrique de décembre.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne  
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

## f) Environnement

Voici les deux priorités de la Présidence portugaise de l'UE dans le domaine de l'environnement :

### Changements climatiques :

La Présidence portugaise se fixe comme double tâche de poursuivre les travaux sur l'approche intégrée des politiques climatiques et énergétiques et de préparer la treizième conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques Bali (COP 13, mi-décembre). La révision du système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (ETS) pour laquelle une proposition de la Commission est attendue en fin d'année est également à l'ordre du jour de la Présidence portugaise.

### Biodiversité :

Intégration par les entreprises des critères de biodiversité dans leur processus de décision et leur mode de gouvernance. La conférence internationale qui sera organisée, les 12 et 13 novembre à Lisbonne, sur les entreprises et la biodiversité visera à sensibiliser les entreprises à l'impact de leurs activités sur la biodiversité.

## g) Justice et des affaires intérieures

Les ministres de l'intérieur de l'UE débattront sur les sujets de préoccupation de la présidence portugaise que sont : **l'évolution des mesures de lutte contre l'immigration clandestine, la directive sur la politique de retour des immigrants clandestins, la directive relative aux sanctions à appliquer aux personnes qui emploient des immigrés clandestins** (discussions de la création d'un régime européen d'asile), **l'harmonisation des droits civils des États membres et la lutte contre le terrorisme** (faire adopter par le Conseil des conclusions sur les mesures à prendre aux niveaux communautaire et national pour limiter la menace des attaques bio-terroristes).

## h) Politique régionale

Voici les grands rendez-vous de la présidence dans le domaine régional :

### ***Une réunion informelle des ministres en charge de l'Aménagement du territoire et du Développement régional*** (23 et 24 novembre aux Açores) :

Ce sera l'événement phare de la présidence portugaise dans le secteur régional. La première journée sera consacrée à l'aménagement du territoire, la seconde au développement régional. Pour l'aménagement du territoire, il s'agira de donner suite au Conseil informel de Leipzig des 24 et 25 mai dernier, qui s'était conclu par l'adoption d'une Charte listant une série de grands principes de développement urbain. Il s'agit dorénavant de la mettre en œuvre, et la réunion des Açores doit y contribuer avec l'adoption d'un plan d'action concret. En amont, un groupe de travail de la présidence prépare ce plan d'action ; il est composé de représentants des États membres, de la Commission européenne, du Parlement, du Comité des Régions et du Comité économique et social européen. La journée consacrée au développement régional permettra de discuter d'un document préparé par la DG Regio de la Commission, consacré à la prise en compte de la Stratégie de Lisbonne dans les cadres de référence stratégique nationaux élaborés par les États membres.

### ***Un forum interrégional*** (les 20 et 21 septembre, à Lisbonne) :

Selon la Présidence, il s'agira de dresser un bilan rétroactif du programme de coopération territoriale Interreg III et de lancer officiellement la nouvelle génération de programme, financée dans le cadre de l'initiative « Regions for economic change ».

### ***Un séminaire sur les indicateurs d'évaluation des programmes des Fonds structurels*** (à Faro le 14 novembre)

La présidence portugaise est également associée à la préparation du **quatrième forum sur la cohésion**, organisé par la Commission européenne, les 27-28 septembre à Bruxelles. Le forum permettra de discuter du 4ème rapport sur la cohésion économique et sociale.

## i) Recherche et innovation

**Le développement d'une politique des ressources humaines pour la science et la technologie en Europe :**

La présidence souhaite œuvrer à la lutte contre les barrières à la mobilité des diplômés en science en quête de travail dans d'autres Etats membres et pour la création d'emplois pour des scientifiques dans le secteur public. La présidence fait aussi valoir l'importance de résorber le déficit de femmes actives dans la science dans certains pays de l'UE.

**Faire avancer le débat sur l'avenir de la publication scientifique en Europe :**

Notamment avec la nouvelle donne de la bibliothèque numérique.

**L'Institut européen de technologie :**

Son démarrage étant freiné par le désaccord entre le Parlement et le Conseil concernant le mode de financement de l'IET, la Présidence portugaise compte consacrer moins de temps à ce problème que son prédécesseur allemand. L'objectif reste néanmoins un accord Parlement/Conseil sur ce dossier avant la fin de l'année.

**La création d'Initiatives Technologiques Conjointes :**

Ces vastes partenariats public-privé destinés à encourager la R&D dans des domaines spécifiques. La Commission a présenté quatre propositions législatives d'ITC (aéronautique, nanotechnologies, médicaments novateurs et les systèmes intégrés). La Présidence compte faire adopter ces propositions au Conseil sous la présidence portugaise.

## j) Société de l'information

Voici les priorités de la présidence portugaise sur ce thème :

**La politique du spectre radioélectrique et la réforme du cadre réglementaire des télécoms :**

Concernant le paquet télécoms, la Présidence a déjà dit sa volonté de créer un régulateur européen des télécoms. La présidence portugaise continuera à travailler sur le programme i2010, le cadre stratégique de la Commission, adopté en juin 2005, définissant les grandes orientations pour la société de l'information et des médias.

**L'Inclusion Numérique :**

La Présidence portugaise soutiendra cet effort, particulièrement l'utilisation des TIC par les groupes sociaux exclus. Dans cette optique, la Présidence a fixé ses priorités sur les lignes de forces suivantes : accès, vieillissement de la population, illettrisme.

**L'administration en ligne (e-government) :**

La Présidence portugaise souhaite répondre aux exigences en ce qui concerne l'administration en ligne en assurant la visibilité des politiques nationales et l'échange de bonnes pratiques à l'échelle européenne.